

L'IDE contribue-t-il à une normalisation de l'entreprise privée algérienne?

Norredine ABDI

CNRS- Paris

abdi@msh-paris.fr

Résumé

Nous évoquerons d'abord les difficultés que rencontrent pour la réception de l'IDE, les PME/PMI lesquelles représentent actuellement un secteur important de l'économie du pays, ceci sans parler de ce qu'elles devraient représenter dans l'avenir face à un secteur des hydrocarbures volatile.

Notre hypothèse est que l'IDE peut être, en pareille situation, non seulement un facteur de progrès technique, mais aussi de moralisation de l'entreprise à travers y compris son environnement. Ceci du fait que son intervention implique la nécessaire amélioration préalable de cet environnement, puisqu'il exige pour son déploiement un minimum de conditions socio-économiques, juridiques, voir politiques, favorables.

Cependant, il faut tenir compte de l'usage fait en Algérie de la rente des hydrocarbures, au point où le pays est considéré comme à vocation essentiellement consumériste plutôt que de production.

D'où notre hypothèse subsidiaire à savoir la possibilité d'un indispensable accompagnement de l'IDE par une action régulatrice en vue de l'incérer dans un cadre plus propice.

Introduction

Nous évoquerons d'abord les difficultés que rencontrent pour la réception de l'IDE, les PME/PMI lesquelles représentent actuellement un secteur important de l'économie du pays, ne serait-ce que par leur nombre. 190.000 environ en quasi-totalité privées, concentrées aux abords des grandes villes du Tell et surtout dans la bande littorale, comme à Alger(1). Ceci sans parler de ce qu'elle devrait représenter dans l'avenir face à un secteur des hydrocarbures volatile. Ces difficultés de jonction des PME/PMI avec l'IDE, résultent en partie de leur dimension réduite qu'elles ne parviennent pas à dépasser pour assumer pleinement leur responsabilité sociale. Enfin, il y a le contexte environnemental peu favorable dans lequel elles s'imposent difficilement, celui du gain facile que renforce une certaine utilisation de la rente des hydrocarbures, un secteur qui pèse sur à la fois la société et l'économie dans leur ensemble, contribuant plus à leur blocage qu'à leur dynamisation.

Notre hypothèse est que l'IDE puit être, en pareille situation, non seulement un facteur de progrès technique, mais aussi de moralisation de l'entreprise à travers y compris son environnement. Ceci du fait que son intervention implique la nécessaire amélioration préalable de cet environnement, puisqu'il exige pour son déploiement un minimum de conditions socio-économiques, juridiques, voir politiques, favorables. De même qu'on puit augurer de la provenance de l'IDE de pays développés où le capitalisme répond à certaines normes, son recours en Algérie à des pratiques autres que celles d'un capitalisme sauvage.

Cependant, il faut tenir compte de l'usage fait en Algérie de la rente des hydrocarbures, au point où le pays est considéré comme à vocation essentiellement consumériste plutôt que de production. Ce que favorise encore plus la flambée du prix du baril, avec en même temps l'essor de sa production.

D'où notre hypothèse subsidiaire à savoir la possibilité d'un indispensable accompagnement de l'IDE par une action régulatrice en vue de l'incérer dans un cadre plus propice.

Ces divers points seront développés ci-dessous, dans l'ordre suivant :

I. les obstacles à la réception de l'ide par les PME-PMI

1.1 Les précédentes ruptures

1.2 Les obstacles actuels

II. le renforcement de l'ide en tant que facteur d'une normalisation des PME/PMI

2.1 L'adaptation de la PME et de son environnement

2.2 La régulation de l'IDE

I. Les obstacles à la reception de l'IDE par les PME-PMI

Différentes causes sont à l'origine de l'incapacité des PME/PMI à assumer leur responsabilité sociale et à jouer pleinement leur rôle. Les unes résultent des phases qu'a traversées antérieurement le pays avec son économie. Les autres sont inhérentes à la situation actuelle.

1.1 Les précédentes ruptures

Globalement, à part les bouleversements entraînés par la colonisation en Algérie de façon bien plus profonde par rapport à la Tunisie et surtout au Maroc, il y a eu plus récemment une triple rupture dans la vie économique et sociale du pays, se traduisant chacune par un changement y compris du lien entre le secteur privé et le capital étranger.

1.1.1 Il y a d'une part, celle de la prise en main subite par l'Etat en pleine restauration et divers acteurs sociaux algériens, dès les premières années de l'indépendance, d'une grande partie de l'économie et d'autres secteurs du pays. Ceci à la suite du départ précipitamment de la quasi-totalité de la population pied noir qui tenait les rênes du pays, dont des responsables et cadres d'entreprises comme de diverses administrations à l'initiative de qui tout ceci fonctionnait.

Les Algériens sans expérience eurent du jour au lendemain à leur succéder. Parmi eux, les quelques cadres qui s'étaient formés jusque-là dans ce domaine à la fois économique et administratif, l'avaient été en majorité dans des fonctions d'exécution bureaucratiques, davantage à un niveau local, voir dans le cadre d'un système traditionnel reposant sur la sujétion et le clientélisme.

Cette relève s'effectuant en même temps que la récupération, encore plus dans le désordre et souvent à titre individuel, par des Algériens d'importants biens abandonnés par cette population pieds noirs dans sa fuite. L'obtention par les Algériens de ces biens à la fois immobiliers, meubles et autres, se fit dans ces conditions, sans appréciation de leur valeur et une initiation au sens de l'effort nécessaire pour leur réalisation et leur acquisition.

De là résulta au sein de la population, une certaine tendance à la quête d'un bien pour sa possession compte tenu des avantages que celle-ci assure sur le plan consumériste et non des conditions de sa reproduction ni même de l'utilité qu'il puit avoir pour la production. Ainsi, des tentatives de main mise de certains particuliers à titre privatif sur des exploitations agricoles devenues vacantes, le plus souvent aux dépends du personnel de celles-ci.

Il s'agissait de tirer un avantage des récoltes qu'elles assurent du fait notamment de leur niveau de développement dont leurs plantations, sans toujours se préoccuper de l'entretien qu'elles exigent, encore moins de leur amélioration. Tout ceci résultait du comportement de couches réduites jusque là à envier le genre et le niveau de vie des Européens, sans réelles possibilités de les imiter au niveau productif. L'indépendance étant considérée comme destinée à répondre à ces frustrations

1.1.2 D'autre part, il y eut la filiation vis-à-vis du monde communiste seul pôle mondial à avoir accepté, sinon soutenu le mouvement d'émancipation algérien comme celui de l'ensemble du Tiers-monde. D'où une orientation dirigiste dictée par à la fois un choix idéologico-psychologique et une recherche d'efficacité. Une option qui s'imposa comme progressiste, au point de ne rencontrer aucune opposition de la part de l'intelligentsia du pays laquelle la fit sienne. Le centralisme et la gestion bureaucratique paraissant plus efficaces que le modèle libéral de l'ancienne métropole. Ils se répercuteront sur la capacité de la maîtrise du système et des structures qu'elle a laissés et la façon d'en assurer la rénovation à travers à la fois leur décolonisation et l'industrialisation du pays.

1.1.3 Il y eut ensuite l'importance acquise par le secteur des hydrocarbures qui s'est trouvé promu en tant que secteur avancé de l'économie, malgré son caractère à la fois primaire-exportateur et rentier. Ce qui parasitera l'effort d'accumulation par le travail en contribuant encore plus à réduire la valeur de celui-ci. Tel fut le fruit venimeux de la « révolution pétrolière » avec une industrialisation à très, très forte intensité de capital dans des entreprises gigantesques et un traitement bien défavorable de l'agriculture, accompagnés d'une explosion du secteur des services.

Le monde rural ayant dû abandonner une grande partie de sa population qui sera en sureffectif dans ces secteurs nouvellement mis en place. L'utilisation des ressources des hydrocarbures s'inscrivant ainsi dans le même esprit que celle des biens vacants, en opposition à la fois avec la mobilisation du travail et avec l'investissement du capital privé qu'il soit national ou étranger au niveau de la PME. Ceci étant accompagné par un appel à une coopération internationale tout azimut, sans considération quant à son apport ni même à sa qualité pour cette PME dont on ne tint aucun compte de son importance socio-économique.

1.1.4 Enfin, il y eut la tendance à la libéralisation qui apparut à la fin des années soixante-dix, pour se renforcer progressivement, jusqu'à tendre à la remise en cause totale du système d'économie dirigée.

1.2 Les obstacles actuels

Résultant en grande partie de cette évolution évoquée ci-dessus, ils sont de deux ordres. Il y a d'une part la structure intrinsèque de la PME algérienne. Il y a de l'autre le système qui s'impose à elle en tant qu'environnement.

1.2.1 La structure particulière de la PME algérienne

Ceci en consistant essentiellement en un cadre de reproduction d'un patrimoine familial, le capital étant familial voir personnel. 94% des PME/PMI sont plutôt de très petites, voir des micro-entreprises employant moins de 10 salariés, avec en moyenne chacune près de 2 ouvriers. Les petites entreprises avec 10 à 49 salariés ne représentant que 4% et les moyennes moins de 1%(2). Ce qui limite l'horizon de la quasi-totalité d'entre elles.

Il en résulte que la PMI.PMI algérienne présente moins de souplesse que celle du Maroc et surtout de la Tunisie, vis-à-vis de l'IDE comme de l'investissement du capital national. Ce qui correspond bien au fait que l'Algérie se trouve derrière le Maroc et loin derrière la Tunisie, dans la capacité à faire des affaires(3).

Quoiqu'il en soit, d'une façon générale, la PME ne parvient pas à dépasser sa dimension réduite face à un capital étranger qui occupe le haut du pavé et avec lequel elle ne parvient pas à composer. D'autant qu'il contribue pour sa part, à partir du secteur des hydrocarbures dont la rente aiguise les appétits y compris étrangers et du secteur des services et de l'importation, à la mercantilisation de l'ensemble de l'économie algérienne.

1.2.2 Un environnement anti-économique

Celui-ci ne sera jamais assez stigmatisé ainsi. Mme Agli de l'Association algérienne des Femmes Chefs d'Entreprise, a indiqué que les principaux obstacles aux IDE dans le pays sont *le mauvais accès aux banques (locales), le manque de sécurité, les tracasseries douanières, les relations avec les autorités...* » (4).

Ce qui est la résultante surtout de deux facteurs:

-D'une part une faible ancienneté institutionnelle due aux ruptures évoquées ci-dessus, qu'ont constituées les conditions de la colonisation, de la décolonisation et de la tentative de libéralisation à partir des années 1980.

-D'autre part un niveau actuel de développement relatif, y compris sur le plan de l'information. Une situation que met encore plus en évidence la disposition de ressources naturelles particulières assurant un haut niveau de rente. La gouvernance de l'ensemble de l'économie et de la société ayant fini par être réduite à l'état de faire valoir de la gestion de cette rente et à travers elle de l'économie mondiale des hydrocarbures.

Comme dans l'ensemble des pays principalement exportateurs d'hydrocarbures, hors de ce secteur, la PME est, étant donné la faiblesse de sa valeur ajoutée, sans impact sur l'état de l'environnement et sur la logique qui y préside. Ceux-ci restant tributaires de façon systémique, de la rente, à savoir un surplus de plus en plus imposant, généré sans grand rapport avec le pays et ses forces productives et ponctionné au travers du marché mondial des hydrocarbures. Au point où, comme aujourd'hui, les exportations de pétrole et de gaz de l'Algérie dépassant les 55 milliards de dollar et ses réserves de change avoisinant 100 milliards de dollars, la puissance du pays repose sur ce secteur lequel constitue le support essentiel du pouvoir. Tout ceci aboutit à une situation de dominance y compris au niveau politique orientant ce dernier dans un sens peu favorable aux PME/PMI.

Le peu de cas qui est fait dans ces conditions de celles-ci, se perçoit à travers les obstacles que rencontre toute entreprise dès sa constitution. Un rapport de la Banque Mondiale indique que celle-ci nécessite 14 procédures, un délai de 24 jours et un capital minimum relativement important par rapport au revenu par habitant. En fait, il s'agit là des conditions en principe courantes, lesquelles pourraient être plus difficiles s'agissant de la PME. Ceci sans parler de l'inadaptation réciproque entre elle et le système bancaire aussi bien algérien qu'étranger. Ce qui se perçoit dans le fait que le secteur bancaire comme le système économico-financier dans son ensemble, y sont contraires à la réalisation d'un investissement comparable à celui dans les hydrocarbures.

Mme Agli souligne le fait que 43 % des entreprises algériennes n'ont jamais eu accès au crédit(5). Ainsi des PME agro-alimentaires, dont plus de 40 % ne l'ont jamais fait et, pour la moitié d'entre elles, le financement des investissements a été assuré intégralement sur ressources propres. Encore que ces PME agro-alimentaires sont en moyenne les plus financées par le crédit du moins dans certaines régions comme la wilaya de Bejaïa(6) et que sans doute avec cette tradition du recours au crédit, il puit y avoir plus de possibilité de rencontre avec l'IDE.

Ceci d'autant que ce genre d'entreprises, présentent pour ceux qui ont l'initiative de leur création et de leur exploitation, bien des avantages. Il s'agit d'un secteur demandant une moindre spécialisation dans la mesure où il y a déjà la pratique courante du commerce des mêmes produits agro-alimentaires. De plus, il y a une moindre difficulté tant pour son approvisionnement en matières premières que pour l'écoulement de sa production. Les risques sont ainsi réduits, la production étant dans ces conditions moins exposée à la concurrence de produits d'importation. Toutes choses qui en même temps sont rassurantes pour les organismes de crédit.

Ainsi, compte tenu de cette structure défavorable de la PME et de son environnement, mis à part surtout le secteur des hydrocarbures, les télécoms et dans une certaine mesure

l'immobilier, le reste de l'économie algérienne, PMI en tête, ne profite quasiment pas de la croissance actuelle de l'IDE, dans la région MEDA. Une région où la concurrence pour en bénéficier, est forte et où certains pays dont l'Egypte, en sont devenus les destinataires habituels. Et si en Algérie, pour l'année 2006, l'IDE qui a atteint un montant élevé de 1,7 milliards de dollars US (+55%), a été pour la première fois largement dirigé vers les secteurs hors hydrocarbures, c'est parce que le secteur privé a maintenu sa forte croissance notamment par rapport à un secteur public en perte de vitesse.

Cependant, mis à part le cas de quelques PME agro-alimentaires comme nous l'évoquions ci-dessus, cet investissement étranger se réalise généralement sans partenariat avec des investisseurs algériens et essentiellement dans de grandes unités comme dans le cas du secteur des hydrocarbures. Ce qui relativise l'impact de l'investissement étranger sur les PME/PMI, y compris pour cette année 2006, aux dépens de leur réelle croissance leur permettant d'atteindre un stade où elle assumerait plus de responsabilité sur le plan social.

II. Le renforcement et la régulation de l'IDE en tant que facteur d'une normalisation des PME/PMI

Or, la croissance de l'IDE peut, surtout s'il fait l'objet d'une certaine régulation à l'initiative du pays destinataire, contribuer à cette normalisation de la PME.

2.1 L'adaptation de la PME et de son environnement à l'IDE

Mais une action préalable est à mener en vue d'adapter cette entreprise et son environnement à cet effet. Il s'agit là, en vue d'une amélioration de ce rôle social des PME/PMI, d'abord d'une intervention stratégique à la fois sur le système ambiant et aussi au niveau de l'entreprise et de la démarche entrepreneuriale. Ceci pour une mise en relation aisée et opportune de l'IDE avec la PME. Ce à quoi s'attacherait par exemple le CEIMI, comme le déclarait le 11 octobre 2006, à une réunion de cette organisation, son président Abdelkader Taïeb-Ezzraïmi, en parlant du «rôle positif joué par elle dans la mise en place d'un climat favorable à la créativité entrepreneuriale, à même de mobiliser davantage l'investissement national et aussi étranger».

2.1.1 En vue de dégager des perspectives d'une telle évolution de cet environnement de l'entreprise, pour l'adapter dans ce sens, on tiendra compte de la situation rentière du pays, à la fois du niveau des ressources ainsi assurées et du stade de développement de l'ensemble des secteurs. Ceci du fait qu'à la fois:

- Cette économie fut-elle primaire-exportatrice s'impose en tant que secteur prépondérant au sein de la société et de l'économie du pays.
- La rente qui en résulte tend à reproduire et assurer la stabilité d'un système socio-économique et politique particulier.

Il s'agit en priorité de parvenir à une autonomisation de cet environnement de l'entreprise par rapport aux contraintes d'ordre à la fois clientéliste et bureaucratique et de réformer le système bancaire et surtout de son fonctionnement, peu conformes à l'intérêt général. Une condition pour faciliter l'orientation de l'IDE en direction des PME/PMI et de la façon la plus avantageuse pour le rôle social que doivent remplir celles-ci..

Ceci en ce qui concerne l'amélioration de l'environnement.

2.1.2 Enfin, au niveau de celles-ci, il y a surtout leur nécessaire affirmation en tant que telles, notamment par l'élévation du niveau de l'entrepreneur et sa libération par rapport à son milieu social voir familial, y compris de ceux dont il a reçu l'exploitation. Ce qui implique

un déploiement et une intervention soutenue et dynamisante de la part de divers services financiers, ceux aussi de l'enseignement, de la recherche et de la formation... L'affirmation et la participation du collectif des salariés au sein de l'entreprise est à ce prix dans la mesure où elle implique une modernisation de celle-ci, du moins la fin de pratiques archaïques, y compris paternalistes.

S'imposerait même une distinction entre les PME/PMI selon leur capacité à recevoir l'IDE et à le traduire par un développement assurant en même temps celui de leur responsabilité sociale. Il nous semble que les PME/PMI agro-alimentaires présenteraient relativement dans la situation actuelle, plus d'aptitudes pour répondre à cette exigence et qu'elle devraient faire l'objet d'un traitement en conséquence.

2.2 La régulation de l'IDE

Il s'agit en même temps que son orientation, d'en multiplier davantage le rôle positif au-delà de la simple productivité. Une action qui pourrait être menée par divers acteurs sociaux algériens concernés, publics et privés.

2.2.1 L'intervention publique

Elle est à mener en ciblant les pays d'origine de l'IDE et prioritairement les pays latino-méditerranéens. Il nous paraît plus aisé d'agir dans ce sens sur l'IDE en provenance de la France, compte tenu des relations étroites de ce pays avec l'Algérie et de la perspective de leur renforcement à la suite de la signature en juillet 2004 d'un partenariat d'exception entre les deux pays. Encore faut-il que les visites du chef d'Etat français aient comme objectif sur le plan économique le développement de partenariat entre les PME de son pays et celles d'Algérie.

Une action analogue devrait être menée en direction de l'Espagne et de l'Italie dont le rôle dans l'économie de l'Algérie du moins de son commerce extérieur est aussi important que celui de la France. Ce serait donc dans le cadre opportun de l'ensemble de ces trois pays du Nord de la Méditerranée Occidentale, fortement relié à l'Algérie comme aux deux autres pays du Maghreb central, que pourrait être entreprise cette modulation de l'IDE, en faveur des PME/PMI et de leur rôle social. Plus généralement, il y aurait une mise à contribution de la proximité géographique, culturelle de ces pays, en même temps que de l'importance de ces échanges économiques avec l'Algérie.

D'autant que le partenariat franco-algérien, voire de l'ensemble des pays maghrébo-latins entre eux, pourrait faire l'objet d'une relance à l'initiative de la France de Sarkozy, même si la tendance actuelle est plutôt à concevoir une dite Union pour la Méditerranée de façon aussi vaste que vague(7). Ceci dans la mesure où on ne se contenterait plus de simples conciliabules et de la recherche d'effets d'annonce et où on procède à une véritable structuration de ces cadres qui pourraient alors devenir favorables à un tel essor des PME/PMI.

Plus concrètement, cette action est à mener à l'occasion des foires, dont celle de la Production Algérienne, en mettant à profit la présence à cette occasion en même temps que celle de PME/PPMI, d'investisseurs étrangers dont des PME, dont on solliciterait la présence. De même par la mise à contribution de l'Agence de Développement. Ainsi que de la COFACE qui a installé une antenne à Alger et dont l'objectif consistera notamment à accompagner le développement des exportations algériennes hors secteur hydrocarbures, ce qui impliquera des engagements du capital français en Algérie, dont elle assurera la couverture.

On pourrait aussi concevoir une exigence envers les investisseurs étrangers, d'un IDE d'une importance et d'une retombée sur le plan social au niveau de ces PME/PMI, en

proportion avec la part qu'ils réalisent dans d'autres secteurs, tels ceux des hydrocarbures, des services. L'Etat intervenant ainsi de façon comparable comme dans le secteur des hydrocarbures, en vue d'insérer l'IDE dans un cadre aussi propice que possible. Ceci pour en faciliter certes le flux en direction des PME/PMI en particulier celles qu'on souhaiterait privilégier, mais tout autant et même davantage pour le moduler notamment pour la réduction de sa tendance mercantile et le renforcement de ses retombées sur le plan social. D'où la nécessité de programmes spéciaux en vue à la fois d'aménager les conditions de l'IDE et d'en assurer une efficience dans ce sens(8).

2.2.2 L'initiative privée

En vue de renforcer ce rôle de l'Etat, voir en même temps compenser ses limites, l'action régulatrice serait menée dans ce sens avec la contribution d'initiatives privées. Ainsi de celle de syndicats de travailleurs et d'associations dont celles d'entrepreneurs tel le Forum des Entrepreneurs, le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja(CEIMI)(9)..., tant directement que par l'entremise de l'Etat.

Les syndicats notamment en agissant pour infléchir la politique de l'investisseur étranger dans le sens:

- d'une liaison entre statut et participation à la productivité.
- d'une motivation du personnel par la communication et la concertation notamment autour des objectifs.
- d'un développement des compétences et d'un langage commun.

Cette action en direction des investisseurs étrangers notamment de PME, pourrait être relayée par une intervention dans les pays d'origine de l'IDE, tels les pays latino-méditerranéens, au travers d'une coordination avec notamment les associations de solidarité de ces pays avec l'Algérie. Ce à quoi contribueraient les compétences d'origine algérienne qui y sont installées dont les membres du READE.

Conclusions

Ainsi, l'IDE régulé contribuerait à la fois au développement et à une normalisation des PME/PMI. Il en résulterait la confortation dans l'économie algérienne, de la place de ces entreprises une fois plus adaptée, face au secteur des hydrocarbures et au secteur des services lesquels mobilisent dans la situation actuelle l'un, la plus grande partie des capitaux et l'autre de la main d'œuvre. Ceci avec, dans un premier temps, le renforcement du rôle social des PME/PMI qui existent et par la suite leur multiplication sous cette forme évoluée, en vue de la création de l'emploi productif et en définitive l'absorption du chômage local, la fixation des populations, voir le retour de celles qui ont dû s'installer ailleurs et l'amélioration de leur condition.

Tel est le moyen de relever le défi qu'impose la tendance actuelle à la « bazarisation » du pays qui entame sa production et par là même ses forces vives. Seule cette ouverture contrôlée des PME/PMI à l'IDE, permettrait à l'économie algérienne de tirer avantage de la mondialisation qui s'impose à elle. Les investisseurs étrangers en Algérie, notamment des pays qui en sont proches tels ceux de l'Arc latin, pourraient comprendre que c'est à ce prix qu'ils parviendront à avoir un poids réel et durable dans le pays(10). Les PME/PMI y constituant aujourd'hui, le seul cadre à travers lequel une action peut être menée en profondeur au point d'assurer un décollage définitif assurant une prospérité partagée.

Notes

- 1) Ministère de la PME et de l'artisanat, 2003
- 2) Idem.
- 3) Doing Business 2007, rapport de la Banque Mondiale cité par Quotidien d'Oran du 9-9-06.
- 4) «DIALOGUE NORD-SUD SUR LA MEDITERRANEE», CONGRES ALGER FEV. 2006, MOUVEMENT EUROPEEN, JUIN 2006. medea@medea.be.
- 5) IDEM.
- 6) Moussi OUYAHIA, *La dynamique de la PME agro-alimentaire*, sous la direction de Mokhtar Kheladi, Colloque Articulation espace local-espace mondial, Laboratoire Economie et développement, faculté de Droit et des Sciences économiques, Université de Bejaïa, 21-22 juin 2006, p. 143
- 7) Le Monde du 14-3-08
- 8) VOIR LES RECOMMANDATIONS DANS CE SENS DU «DIALOGUE NORD-SUD SUR LA MEDITERRANEE», O. C.
- 9) L'action du CEIMI s'inscrivant déjà dans ce sens. Voir Ceimi.org
- 10) Voir à ce sujet l'ouvrage du Cercle des Economistes, sous la direction de Hubert VÉDRINE, 5+Y=32, Perrin, 2007.